



Palmarès

Les "assocés" des grandes écoles récompensées

9 - 11 Avril 2010

Les projets récompensés s'inscrivaient dans cinq catégories : développement durable (le gagnant est l'association "Objectif Développement Durable" de Centrale Paris) ; handicap (l'association ESG Sensation de l'école ESG)...

LES PREMIERS TROPHÉES GRANDES ÉCOLES-"LA TRIBUNE"

ont été décernés mercredi 7 avril.

HIER SOIR, L'ÂGE MÉDIAN ne devait pas dépasser 22 ans dans les Salons Hoche, à Paris, pour la remise des « Trophées Grandes écoles-"La Tribune" ». Il s'agissait de saluer le travail non pas des grandes écoles elles-mêmes, mais des associations d'élèves. « La Tribune » et ses partenaires pour cette opération, EDF, HSBC et KPMG, avaient présélectionné 27 projets soumis par des associations de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce.

■ VOTE SUR INTERNET

Les internautes ont voté pour les projets, présentés dans un mini-site dédié sur latribune.fr pendant trois semaines, et ceux qui ont reçu le plus de votes ont été distingués. Ils s'inscrivaient dans cinq catégories : développement durable (le gagnant est l'association « Objectif Développement Durable » de Centrale Paris) ; handicap (l'association ESG Sensation de l'école **ESG**) ; diversité (l'association Astuce Lycéens commune à l'EM Lyon et à l'Ecole normale supérieure de Lyon) ; finance (le gagnant est l'associa-

tion Bourse&Finance de l'Insee Paris), et projets d'entreprise (l'association Jump Mines Paris Tech). Cette dernière association, la junior entreprise de l'Ecole des Mines de Paris, qui existe depuis trente ans, a été la plus « cliquée » par les internautes de latribune.fr, ce qui lui a valu de recevoir le Prix des internautes, d'un montant de 1.500 euros. Le Prix du jury (3.000 euros) a été décerné à Handygood, association de l'école Insa Lyon créée à l'initiative d'un élève ingénieur malentendant. Enfin, le Prix EDF (5.000 euros) a récompensé X Micro Finance de l'Ecole Polytechnique, qui a développé sa propre organisation de microcrédit au Guatemala.

Les représentants de HSBC, KPMG, EDF et « La Tribune », qui composaient le jury, ont choisi en fonction de trois critères : le caractère innovant du projet, son engagement socialement responsable et sa reproductibilité. Quant aux 14.307 internautes, ils n'ont pas pu motiver leur vote : seule la loi du nombre a joué.

SOPHIE GHERARDI